

conférence de presse



Un engagement au quotidien

29 Janvier 2008



conférence de presse



s o m m a i r e

- Communiqué
- L'A.S.F.A. : 1918-2008
- Une association privée à but non lucratif
- 4 pôles d'activité
- L'A.S.F.A. en quelques chiffres
- Le programme du 90^{ème} anniversaire

conférence
de presse



communiqué

En 2008, l'Association Saint-François d'Assise (A.S.F.A.) fête son 90^{ème} anniversaire.

Les six premiers mois de l'année permettront de fêter ensemble 90 ans d'**engagement quotidien** au côté des plus fragiles. Un engagement qui respecte et perpétue l'esprit qui animait les fondateurs de l'Association Saint-François d'Assise : Louise Samat et les sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

Fêter cet anniversaire, c'est rendre hommage à tous ceux qui ont participé à l'évolution de l'A.S.F.A. mais aussi à tous ceux qui œuvrent aujourd'hui au quotidien.

C'est une véritable opportunité pour réaffirmer les valeurs essentielles qui fondent ses actions : l'humanisme et la solidarité.

C'est aussi l'occasion de réaffirmer son unité et de mieux faire connaître ses nouvelles activités : nouveau projet d'hôpital d'enfants, création d'un nouvel Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.) et d'une Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)...

Journées portes ouvertes, colloque, rencontres... tout au long de l'année, ses établissements vont organiser des manifestations pour marquer cet anniversaire.

Vous pourrez retrouver toutes les informations nécessaires sur le site internet lancé aujourd'hui : www.asfa.re.

conférence
de presse



L'Association Saint-François d'Assise : 1918-2008

■ 1918

Création de l'Hospice de Saint-François par Louise Samat qui s'est émue du sort misérable des personnes déshéritées. Jusqu'en 1947, elle en assure la présidence et la gestion qui sont ensuite confiées à la congrégation des sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

■ 1947

Les sœurs prennent en charge le 1er établissement pédiatrique du département : l'Hôpital d'Enfants. L'association change de nom et devient : l'Association Saint-François d'Assise présidée par les religieuses jusqu'en 1970. Elles sont toujours présentes au sein du Conseil d'administration.

■ 1964

Création d'une école d'auxiliaires de puériculture.

■ 1972

1^{er} service de néonatalogie de La Réunion.

■ 1976

L'Hôpital d'Enfants est admis à participer au Service Public Hospitalier (P.S.P.H).

■ 1981

Création du Centre de Rééducation Fonctionnelle Infantile (C.R.F.I.).

■ 1988

La maison de retraite passe à 120 places d'hébergement dans une nouvelle configuration (avec 85 places en section de cure médicale).

■ 1990

Création du Service des Déficients Moteurs Cérébraux (25 places) et du Service des Polyhandicapés (15 lits) dans les locaux de l'Hôpital d'Enfants.

■ 1995

Ouverture du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.).

■ 1996

L'association prend la responsabilité d'un Institut Médico-Pédagogique (I.M.E.) situé à la Montagne.

conférence
de presse



L'Association Saint-François d'Assise : 1918-2008

■ 2000

Création d'une école de puéricultrices au sein de l'Association Saint-François d'Assise.

■ 2002

Les services de déficients moteurs cérébraux et de polyhandicapés sont regroupés au sein d'un Centre d'Éducation Motrice (C.E.M.) à vocation pleinement éducative.

■ 2004

Création du Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.) de l'I.M.E de la Montagne.

■ 2007

Création du Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.) du C.E.M. de Sainte-Suzanne.

■ Fin 2008

Création d'une "Résidence Médicalisée" pour l'accueil des personnes âgées dépendantes à Sainte-Clotilde (E.H.P.A.D.)

conférence
de presse



Une association privée à but non lucratif

■ **L'Association Saint-François d'Assise a pour but la prise en charge et l'accompagnement :**

- des personnes âgées en difficulté et/ou dépendantes
- des enfants et adolescents atteints de pathologies chroniques
- des enfants, adolescents et adultes handicapés.

■ **Elle entend :**

- participer à l'évolution des prises en charge dans le cadre réglementaire s'appliquant à l'activité sanitaire, médico-sociale et sociale avec une cohérence de ses actions ;
- créer et développer toutes œuvres d'action ou d'intérêt sanitaire, social et médico-social.

Présidée depuis le 26 mars 1993 par M. Henri Vergoz et dirigée par M. Bernard Vaysse depuis 1999, elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de neuf membres.

Son statut d'**association privée à but non lucratif** est l'une des trois composantes du système de protection sociale français avec les secteurs Public et Privé commercial. La souplesse de ce système lui permet de s'adapter au plus près des besoins des personnes prises en charge et d'assurer ainsi une mission d'intérêt général.

■ **Les différentes réformes régissant leurs secteurs conduisent ses établissements :**

- à s'adapter à des contraintes de plus en plus fortes,
- à optimiser leurs moyens de fonctionnement,
- à établir de véritables projets médicaux de territoire basés sur la complémentarité des acteurs publics et privés et sur un véritable travail en réseau pour une prise en charge coordonnée des patients.

Le projet associatif de l'A.S.F.A. place l'humain au cœur du dispositif et promeut un esprit d'ouverture et d'innovation visant par exemple à décroquer les champs sanitaire, social et médico-social.

conférence
de presse



Une association privée à but non lucratif

■ **L'A.S.F.A. met tout en œuvre pour apporter sa contribution aux enjeux à relever, parmi lesquels :**

- **Un enjeu éthique** en prenant en compte le droit des usagers.
- **Un enjeu politique** en participant activement à la mise en œuvre d'une politique en faveur des personnes handicapées, et d'une offre de soins au plus près des besoins de la population.
- **Un enjeu social** car il appartient à l'ensemble de la société civile de surmonter le clivage entre le monde des valides et celui des personnes handicapées ou des malades porteurs de pathologie chroniques.

Fidèle à son **engagement quotidien** au côté des plus fragiles, elle s'emploie chaque jour et pour longtemps encore à relever tous ces défis.

conférence
de presse



4 pôles d'activité

L'Association Saint-François d'Assise se compose aujourd'hui de 4 pôles. : un Pôle sanitaire, un Pôle médico-social, un Pôle médico-social personnes âgées et un Pôle formation.

■ Le Pôle sanitaire

• **Un Hôpital d'Enfants**

Il axe son activité sur les Soins de Suite et de Réadaptation (S.S.R.) de l'enfant et de l'adolescent en accord avec les orientations du schéma régional d'organisation sanitaire dit de troisième génération. Disposant de 106 places, il offre un accès aux soins ou à des prises en charge pour tous, sur des pathologies chroniques ciblées avec l'Hôpital d'Enfants.

• **Ses 4 principaux axes d'activité consistent :**

■ À développer les conditions de prise en charge spécifiques des pathologies chroniques ou dégénératives et de traitement de longue durée. Sur le plan pratique, cela se décline par une offre d'accueil en hospitalisation complète, et par le développement d'une activité dite « d'hôpital de jour et de semaine » conforme aux souhaits des usagers.

■ À renforcer les activités de rééducation fonctionnelle avec ou sans hébergement pour les traumatisés crâniens, les affections génétiques (myopathie, leucodystrophie), les atteintes neurologiques centrales ou périphériques, les amputés, les insuffisants respiratoires chroniques.

■ À favoriser l'essor de la prise en charge de l'obésité de l'enfant qui représente un défi majeur et une priorité de santé publique, aujourd'hui reconnue à La Réunion.

■ À privilégier les dimensions de prévention et de promotion de la santé par l'éducation thérapeutique en développant de l'innovation et de la créativité, en organisant des espaces de rencontre et de coopération avec les membres des réseaux interdisciplinaires ayant pour but de mettre en œuvre des actions éducatives de proximité.

conférence
de presse



4 pôles d'activité

■ Le Pôle médico-social

Il se compose de quatre établissements (C.E.M., I.M.E., M.A.S. et C.A.M.S.P.) et de trois services spécialisés (deux S.E.S.S.A.D. et un S.A.M.S.A.H.).

■ Un Centre d'Éducation Motrice (C.E.M.) et son Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.).

Implanté à Sainte-Suzanne, ce centre a une vocation pleinement médico-éducative. D'une capacité de 100 places, il accueille des enfants et des adolescents présentant une déficience motrice prédominante (difficultés de déplacement, de manipulation, du langage) associée ou non à d'autres troubles.

Le projet de cet établissement permet d'améliorer la qualité de la prise en charge avec la mise en œuvre d'une démarche qualité, (identification des missions, du service rendu, du service attendu par les services de l'État, les usagers et leur famille). Il prend en compte l'évolution des besoins des jeunes, dans une démarche méthodologique de projet individualisé, s'articulant autour du triangle « éducation, apprentissage et soins ».

Il dispose également d'un Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.) de 30 places.

■ Un Institut Médico-Éducatif (I.M.E.) et son Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.).

D'une capacité de 110 places installées, l'I.M.E./S.E.S.S.A.D. de la Montagne accueille des jeunes de 6 à 18 ans, déficients intellectuels légers, moyens et sévères ou présentant des troubles associés avec autonomie de déplacement.

Son objectif est de favoriser le développement des potentialités intellectuelles, affectives et leur autonomie quotidienne afin d'assurer leur intégration dans les différents domaines de la vie. Il accompagne les familles et dispense une scolarisation adaptée au sein de ses différents services :

- un Institut Médico-Pédagogique (I.M.P.) (22 places pour les 6-14 ans)
- un Institut Médico-Professionnel (I.M.PR.O.) (40 places pour les 14-18 ans)
- une section d'Enfants à Symptômes Autistiques (S.E.S.A.) (8 places 6-14 ans)
- une section d'Adolescents à Symptômes Autistiques (S.A.S.A.) (10 places 14-18 ans)
- un Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D) (30 places installées pour les 6-18 ans).

conférence
de presse



4 pôles d'activité

Le Pôle médico-social (suite)

■ **Une Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) et un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S.A.H.).**

La réalisation fin 2008 d'une M.A.S. de 36 lits pour les jeunes adultes poly-handicapés et l'ouverture en 2007 d'un S.A.M.S.A.H. de 30 places ont pour vocation d'assurer des missions adaptées en faveur d'adultes handicapés par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux et sociaux et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

■ **Un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.).**

Le C.A.M.S.P. a été créé en 1995. Il a pour mission le dépistage et l'accompagnement précoce du handicap, la prise en charge rééducative si nécessaire et l'intégration sociale des enfants dans leur milieu de vie. Il dispose d'une capacité d'accueil de 100 places. Implanté à Sainte-Clotilde, il a deux antennes à Saint-Benoît et Saint-Paul. Une extension est prévue pour renforcer notre présence sur l'Ouest et l'Est du département par un doublement de la capacité de prise en charge, soit 200 places.

conférence
de presse



4 pôles d'activité

■ Le pôle médico-social personnes âgées

■ **Une Maison de Retraite (E.H.P.A.D.).**

L'E.H.P.A.D ou Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Saint-François a vocation d'accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans dont l'état de santé nécessite un accompagnement médico-social. Cette unité sécurisée est spécialement conçue pour veiller à la sécurité des personnes âgées en manque d'autonomie. L'A.S.F.A. est agréée pour 120 lits d'hébergement permanent médicalisés. En 2006, l'Asfa a obtenu une autorisation pour porter sa capacité à 160 lits, dont 80 lits qui seront délocalisés à Sainte-Clotilde fin 2008.

conférence
de presse



4 pôles d'activité

■ Le Pôle formation

Pour être au plus près des besoins de formation et d'adaptation des personnels qui travaillent dans chacun de ses établissements, l'A.S.F.A. dispose d'un pôle de formation intégré.

Il se compose de trois établissements :

■ **Un Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture (I.F.A.P.).**

Ouvert depuis 1964, il forme chaque année 15 élèves. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant avec soutien à la parentalité dans le but de préserver et restaurer sa santé et son autonomie, et de favoriser l'accueil et l'intégration sociale de l'enfant en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou en situation de risque d'exclusion.

■ **Une Ecole de Puéricultrices.**

Première école de spécialisation infirmière ouverte dans les DOM, elle est agréée pour l'accueil de 15 étudiants pendant 3 ans. Elle forme depuis 2004, 15 professionnels voulant se spécialiser dans la santé de l'enfant de la naissance à l'adolescence. Elle bénéficie du soutien financier de la Région Réunion, du Fonds Social Européen et du Département.

■ **L'Institut de Formation Antoine Bertin (I.F.A.B.).**

Il a été créé par le Centre de Formation Continue de l'A.S.F.A. opérationnel depuis plus de 10 ans. L'I.F.A.B. L'Institut de Formation Antoine Bertin, créé en 2007 répond aux besoins des professionnels des secteurs sanitaires et médico-social.

conférence
de presse



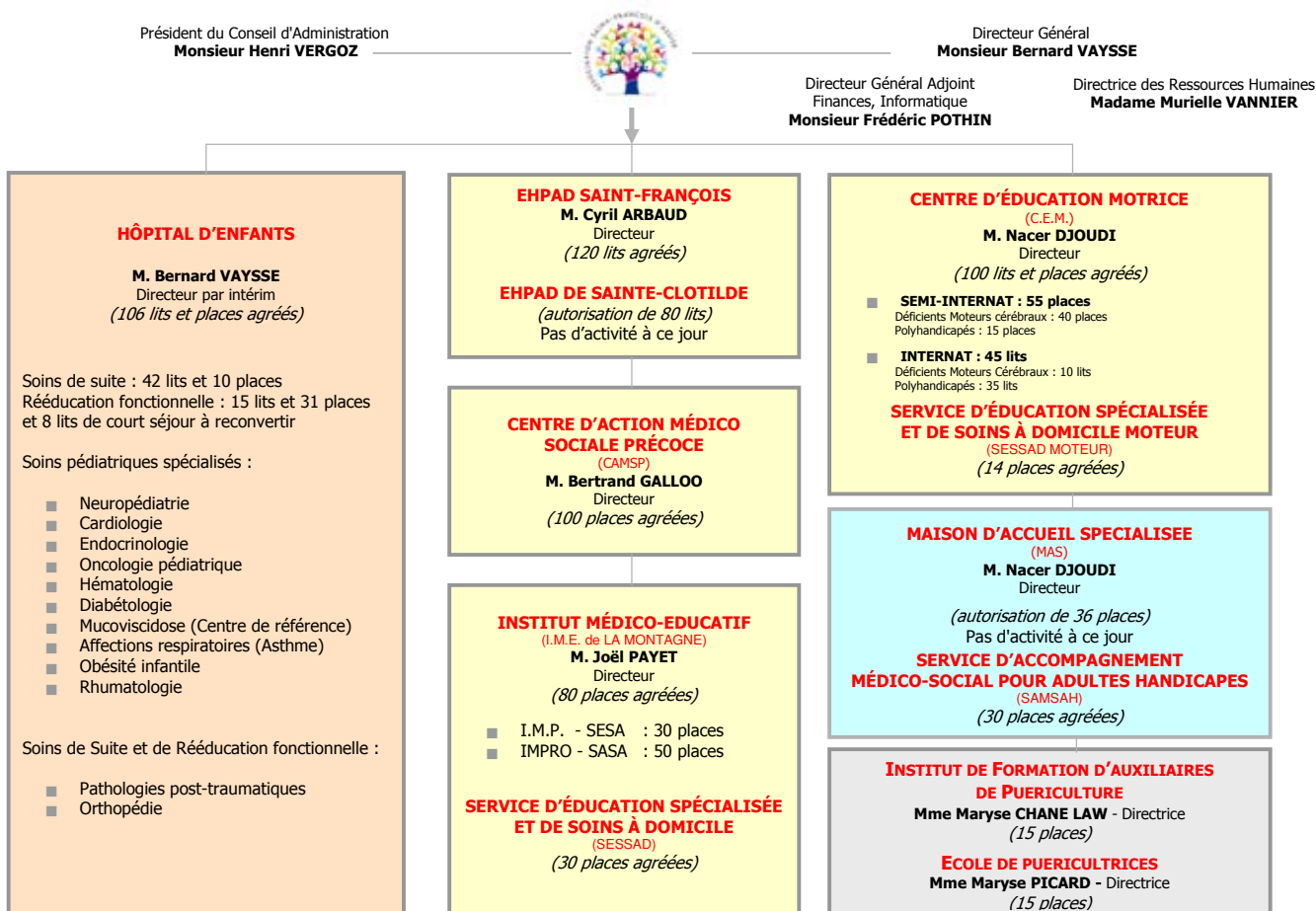
L'A.S.F.A. en quelques chiffres

- 12 établissements et services spécialisés
- 650 lits ou places installées ou en cours d'installation
- Un budget annuel de plus de 31 millions d'euros
- Plus de 65 000 journées au service des personnes prises en charge
- Un nombre de salariés en constante augmentation qui représente aujourd'hui 450 ETP

Organigramme des établissements

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

GD/SM/DIR/28-01-2008



conférence
de presse



Le colloque

« L'Enfant ou l'Adolescent face au handicap et/ou à une maladie chronique »

Ce colloque permettra :

- de faire le point sur les avancées de la science et des prises en charge dans notre département d'Outre-Mer
- de profiter des éclairages de professionnels expérimentés de niveau national et régional sur des thèmes qui feront l'objet d'exposés magistraux
- de débattre afin d'enrichir les échanges.

Il sera ouvert aux familles, aux professionnels et aux étudiants qui s'intéressent à nos secteurs d'activités, et qui, demain, viendront nous rejoindre pour développer leurs compétences au service des personnes que nous prenons en charge.

Notre Association, aux travers de chacun de ses établissements, participe et inscrit résolument son action afin de pouvoir répondre à de nombreux accidents de la vie dans la limite des moyens et des compétences dont elle dispose.

Le chemin à parcourir est encore important. Il nécessitera l'engagement et la détermination de l'ensemble des acteurs de notre secteur et des pouvoirs publics en charge de social, de médico-social et du sanitaire.



Un engagement au quotidien

www.asfa.re

Association Saint-François d'Assise

60, rue Bertin - BP 840 - 97476 Saint-Denis Cedex
Tél. 0262 90 87 00 - Fax 0262 20 02 21

- Maison de Retraite Saint-François (E.H.P.A.D.)
- Hôpital d'Enfants
- Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture (I.F.A.P.)
- Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)
- Institut Médico-Éducatif la Montagne (I.M.E.)
- École de Puéricultrices
- Centre d'Éducation Motrice (C.E.M.)

